

## Calendrier de dépôt des dossiers de demande de financements pour une mobilité internationale - Mobilités longues (supérieures à 1 mois) – année universitaire 2025/2026

**Les formulaires pour les bourses de stage à l'étranger doivent être demandés par e-mail ([boursestage.inter@univ-littoral.fr](mailto:boursestage.inter@univ-littoral.fr)) en précisant la destination (pays), le statut (boursier ou non du CROUS) et la durée du stage.**

Les dates de dépôt à la DRI de l'ULCO sont à respecter impérativement. Les dossiers reçus incomplets ne seront pas examinés en commission d'attribution.  
En tant que candidat à un financement, vous devez déposer vous-même votre demande à la DRI.

Date retour dossier Dispositif de bourse	20/08/2025 inclus *	13/11/2025 inclus *	15/01/2026 inclus *	12/03/2026 inclus *	12/05/2026 *	11/06/2026*
Bourse Mermoz du Conseil Régional Hauts de France  Etudes et stages	Etudes : au 1 <sup>er</sup> semestre ou pour l'année universitaire 2025/2026 ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/09 et le 30/11/25	Etudes : départ au 2 <sup>nd</sup> semestre 2025/2026 ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/12/25 et le 31/01/26	Etudes : départ au 2 <sup>nd</sup> semestre 2025/2026 (cas exceptionnel) ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/02 et le 31/03/26	Stages uniquement, commençant à une date comprise entre le 01/04 et le 31/05/26	Stages uniquement, commençant à une date comprise entre le 01/06 et le 30/08/26	Commission exceptionnelle (à confirmer) pour les étudiants qui ont trouvé un stage après le 12/05/2026
Aide à la Mobilité Internationale (AMI)  Etudes et stages	Etudes : départ au 1 <sup>er</sup> semestre ou pour l'année universitaire 2025/2026 ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/09 et le 30/11/25	Etudes : départ au 2 <sup>nd</sup> semestre 2025/2026 ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/12/25 et le 31/01/26	Etudes : départ au 2 <sup>nd</sup> semestre 2025/2026 (cas exceptionnel) ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/02 et le 31/03/26	Stages uniquement, commençant à une date comprise entre le 01/04 et le 31/05/26	Stages uniquement, commençant à une date comprise entre le 01/06 et le 30/08/26	
Erasmus+ études	Départ en mobilité au 1 <sup>er</sup> semestre ou pour l'année universitaire 2025/2026	Départ au 2 <sup>nd</sup> semestre 2025/2026	Départ au 2 <sup>nd</sup> semestre 2025/2026, cas exceptionnel	Non concerné	Non concerné	
Erasmus+ stage	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/09 et le 30/11/25	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/12/25 et le 31/01/26	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/02 et le 31/03/26	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/04 et le 31/05/26	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/06 et le 30/08/26	

\*Les étudiants qui déposent leur demande de bourse hors délai verront leur demande étudiée en fin d'année universitaire. L'attribution d'une aide financière se fera en fonction des enveloppes restantes et, par conséquent, sans garantie d'obtenir une aide à la mobilité. Ces dossiers seront étudiés au cas par cas par la Commission d'attribution.

Il est conseillé d'effectuer la demande pour tous les dispositifs de bourse auxquels vous êtes éligibles. La commission d'attribution rendra un avis, positif ou négatif, pour chacune de vos demandes, en fonction des fonds disponibles et des critères spécifiques de chaque dispositif.

**ATTENTION, les bourses :**

- ne sont pas automatiques (passage en commission d'attribution de bourses)
- peuvent ne pas couvrir la totalité de la mobilité (budget limité)
- ne sont versées qu'au cours de la mobilité, jamais avant le départ
- ne peuvent avoir une durée supérieure à celle de la mobilité validée
- sont étudiées au cas par cas